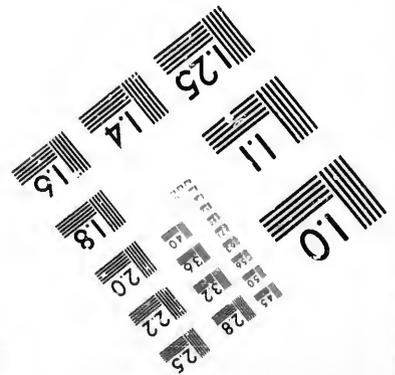
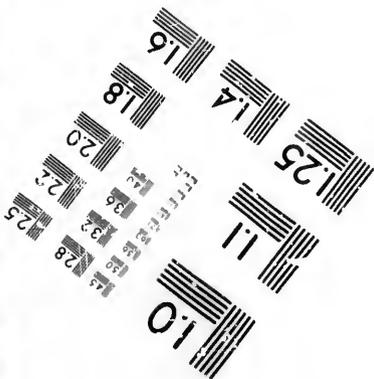
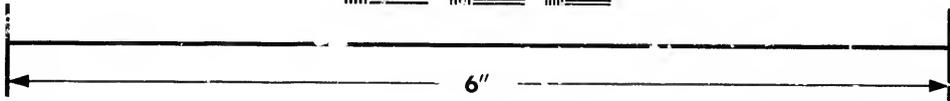
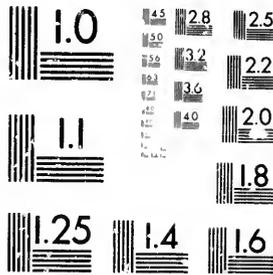


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WFBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
16 32 25
18 22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | ✓ | | | | | | | |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

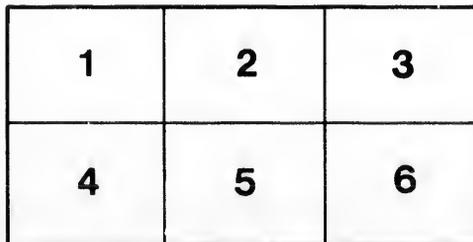
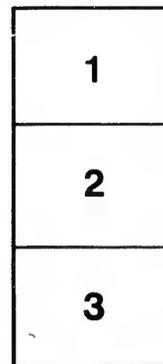
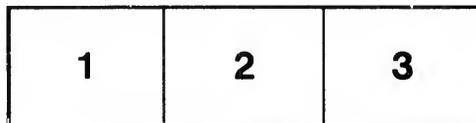
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
nage

rata
o
elure,
à

no

P

LA

not bigoted enough to destroy.

LE

PROTESTANTISME

ET LE

CATHOLICISME

12

DANS LEURS RAPPORTS AVEC
LA LIBERTÉ ET LA PROSPÉRITÉ DES PEUPLES.

ÉTUDE D'ÉCONOMIE SOCIALE.

PAR

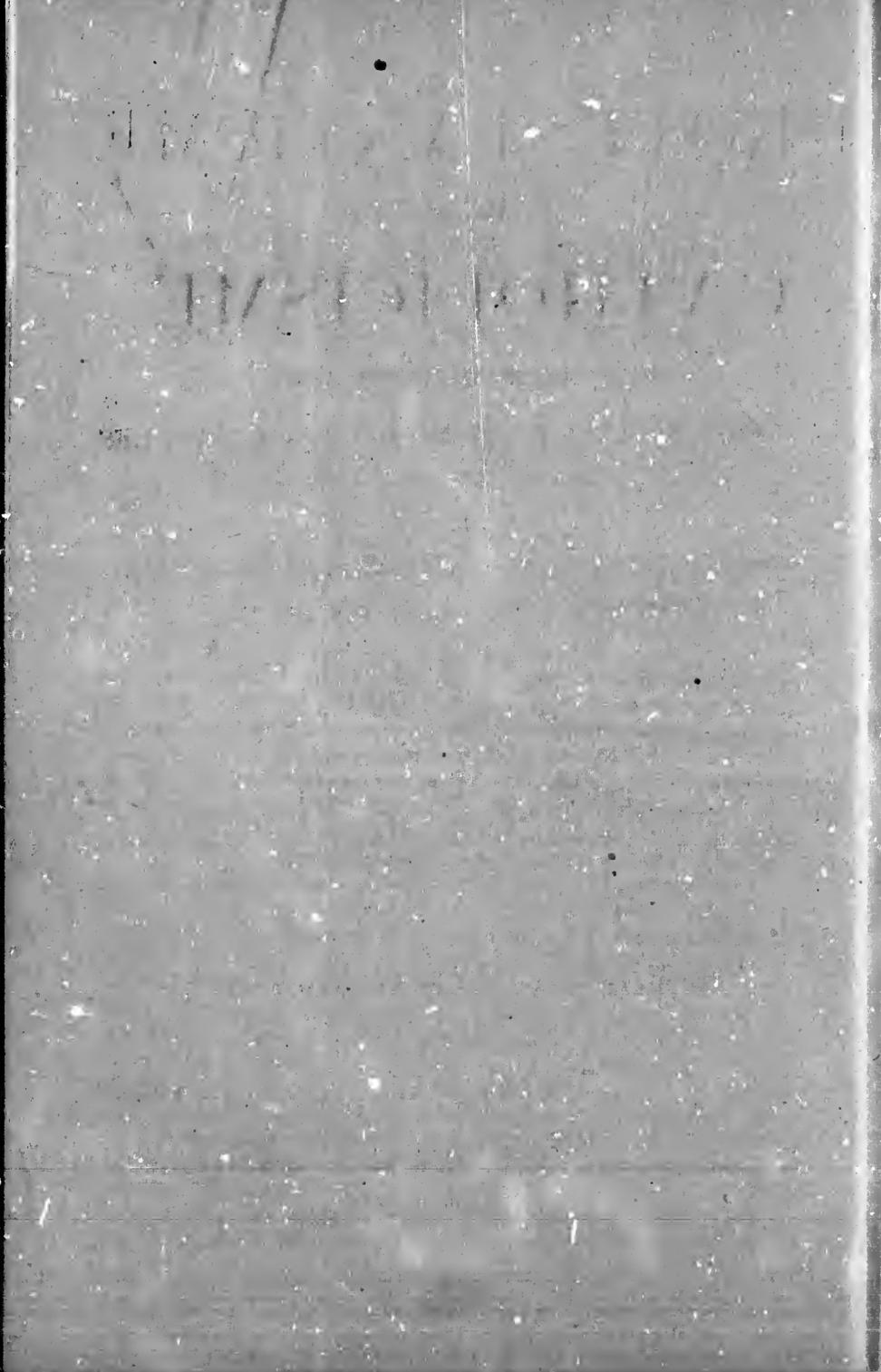
É. M. DE LA VELEYE,

Membre de l'Institut de droit international
des Académies royales de Belgique, de Madrid et de Lisbonne,
Correspondant de l'Institut de France,
Officier de l'Académie de l'Université de France, etc.

EXTRAIT DE LA REVUE DE BELGIQUE.

MONTREAL.

1876.



I

F
g
d
f
t
d
g
c
a
e

n

ti
d
p
e
s
n
s
c
u
la

S

LE PROTESTANTISME & LE CATHOLICISME

DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA LIBERTÉ ET LA PROSPÉRITÉ DES PEUPLES.

ÉTUDE D'ÉCONOMIE SOCIALE.

I

On parle beaucoup aujourd'hui de la décadence des races latines. Elles déclinent rapidement, dit-on, et l'avenir appartient à la race germanique ainsi qu'à la race slave.

Je ne crois pas que les latins soient condamnés au déclin en raison du sang qui coule dans leurs veines, c'est-à-dire par suite d'une cause fatale, car un peuple ne peut changer de nature, ni modifier sa constitution physique ; mais ce qui semble résulter de l'histoire et surtout des événements contemporains, c'est que les peuples catholiques progressent beaucoup moins vite que les nations ayant cessé de l'être et que, relativement à ces dernières, ils paraissent reculer. Le fait est si apparent que les évêques mêmes et leur organe de France, l'*Univers*, en font un texte de reproches aux catholiques infidèles.

Différents motifs m'empêchent d'attribuer ce fait, qu'on ne peut nier, à des influences de race.

Certes, la destinée des nations dépend en partie de leur constitution physique. Si même on remonte à l'origine, on ne trouve que deux causes qui puissent expliquer les destinées différentes des divers peuples : la race et le milieu ; la constitution de l'homme d'une part et, d'autre part, l'influence de la nature extérieure, le climat, la situation géographique, les produits du sol, l'aspect des lieux, la nourriture. Mais actuellement, quand il s'agit de nations qui ont un sang aussi mélangé que les peuples européens et qui, d'ailleurs, descendent d'une souche commune, il est très difficile de rattacher, avec une certitude quelque peu scientifique, les faits sociaux à l'action de la race.

Les Anglais s'entendent mieux que les Français à pratiquer le régime parlementaire et les libertés pratiques. Est-ce l'influence du

sang ? Je ne le pense pas, car jusque vers le xv^e siècle la France, l'Espagne et l'Italie avaient des libertés provinciales très semblables aux libertés anglaises. La seule différence notable était que celles-ci avaient pour organe un parlement unique et un régime centralisé qui se montra assez fort pour tenir tête à la royauté. La conquête normande ayant unifié l'Angleterre, un parlement unitaire put se constituer, et la royauté étant très forte, la noblesse et les communes s'unirent pour la combattre, tandis qu'ailleurs elles furent constamment en lutte.

Les destinées de la France et de l'Angleterre ne deviennent entièrement différentes qu'à partir du xv^e siècle, quand les puritains eurent vaincu les Stuarts, et que Louis XIV, en expulsant les réformés de France, en eut extirpé les derniers restes de l'autonomie locale et les seuls éléments de résistance sérieuse à opposer au despotisme.

Quand on voit les protestants latins l'emporter sur des populations germaniques mais catholiques, quand, dans un même pays et dans un même groupe, de même langue et de même origine, on constate que les réformés progressent plus vite et plus régulièrement que les catholiques, il est difficile de ne pas attribuer la supériorité des uns sur les autres au culte qu'ils professent.

On a trop souvent apporté dans l'étude de ces questions des passions de secte ou des préjugés anti-religieux. Il est temps d'y appliquer la méthode d'observation et l'impartialité scientifique du physiologiste et du naturaliste. De la simple constatation des faits résulteront des conclusions irréfragables.

Il est admis que les Ecossais et les Irlandais sont d'origine celtique. Les uns et les autres ont été soumis aux Anglais. Jusqu'au xv^e siècle, l'Irlande était bien plus civilisée que l'Ecosse. La verte Erin était, pendant le premier moyen âge, un foyer de civilisation, quand l'Ecosse était encore un repaire de barbares.

Depuis que les Ecossais ont adopté la Réforme, ils ont devancé même les Anglais. Le climat et la nature du sol s'opposent à ce que l'Ecosse soit aussi riche que l'Angleterre ; mais Macaulay constate que, depuis le xv^e siècle, les Ecossais l'emportent sur les Anglais dans tous les genres. L'Irlande, au contraire, dévouée à l'ultramontanisme, pauvre, misérable, agitée par l'esprit de rébellion, semble incapable de se relever par ses propres forces. Quel contraste, même en Irlande, entre le Connaught, exclusivement catholique, et l'Ulster, où domine le protestantisme !

L'Ulster est enrichi par l'industrie, le Connaught présente l'image des dernières extrémités de la misère humaine !

Je m'interdis d'établir une comparaison entre les Etats-Unis et les Etats de l'Amérique du Sud, ou entre les nations du Nord et celles du

Midi de l'Europe. On pourrait expliquer les différences que l'on constate par le climat ou par la race. Mais allons en Suisse et comparons la situation des cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève (surtout avant l'immigration récente des catholiques savoyards) à celle de Lucerne, du Valais et des cantons forestiers. Les premiers l'emportent extraordinairement sur les seconds sous le rapport de l'instruction, de la littérature, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce, de la richesse, de la propreté, en un mot, de la civilisation sous tous ses aspects et dans toutes les acceptions.

Les premiers sont latins, mais protestants ; les seconds, germaniques, mais soumis à Rome. C'est donc le culte et non la race qui est la cause de la supériorité de ceux-là.

Transportons-nous maintenant dans un même canton, celui d'Appenzell, habité tout entier par une population germanique entièrement identique. Entre les Rhodes intérieures catholiques et les Rhodes extérieures protestantes, on constate exactement le même contraste qu'entre les habitants de Neuchâtel et ceux du canton de Lucerne ou d'Uri. D'un côté, l'instruction, l'activité, l'industrie, des relations avec le monde extérieur et, par suite, la richesse. De l'autre côté, l'inertie, la routine, l'ignorance, la pauvreté (1).

(1) Écoutez M. Hepworth Dixon, dont certes aucun préjugé de secte n'influence le jugement. Voici ce qu'il dit dans son livre récent sur la Suisse :

“Comparez, dit-il, un canton protestant à un canton catholique, Appenzell, Rhodes extérieures, par exemple, à Rhodes intérieures, et prononcez vous-même, en toute connaissance de cause.

“Il y a autant de différence entre ces deux demi-cantons qu'entre le canton de Berne et celui du Valais. Dans la partie basse du pays, les villages sont construits en bois, il est vrai ; mais le tout est coquet et propre. Une fontaine, d'où partent de charmants ruisseaux, occupe le centre du village. Tout auprès se trouvent l'église, la maison commune et l'école primaire. Chaque cottage est entouré d'un jardin. Des plantes grimpances revêtent tous les murs et couvrent presque tous les toits. On entend, de toutes parts, les bruits des métiers à tisser ; les gamins chantent en se rendant à l'école. Les rues sont propres, les marchés bien approvisionnés, tous les gens que vous rencontrez bien vêtus. Dans la montagne, au contraire, pauvreté et désolation partout. On rencontre peu de villageois. Les paysans vivent dans des huttes, dispersés çà et là : au rez-de-chaussée, des étables pour les porcs et les bestiaux ; au-dessus, des chambres à coucher, tout comme en Biscaye et en Navarre. Ces huttes sont certainement solides, mais aucun goût n'a présidé à leur grossière construction.

“Chaque berger vit à part ; il ne rencontre ses concitoyens qu'à la messe, au pugilat ou au cabaret. Chacun sait lire et écrire, car ils sont Suisses et assujettis aux lois cantonales ; mais ils ne connaissent ni livres, ni journaux ; à peine rencontre-t-on quelque vie des saints,

Partout où dans un même pays les deux cultes sont en présence, les protestants sont plus actifs, plus industrieux, plus économes et, par suite, plus riches que les catholiques.

“Aux Etats-Unis,” dit Tocqueville, “la plupart des catholiques sont pauvres.”

Au Canada, les grandes affaires, les industries, le commerce, les principales boutiques dans les villes sont aux mains des protestants.

M. Audiganne, dans ses remarquables études sur *les populations ouvrières de la France*, remarque la supériorité des protestants dans l'industrie, et son témoignage est d'autant moins suspect qu'il n'attribue pas cette supériorité au protestantisme. “La majorité des ouvriers nîmois, dit-il, notamment les taffetassiers, sont catholiques, tandis que les chefs d'industries et du commerce, les capitalistes, en un mot, appartiennent en général à la religion réformée.

“Quand une même famille s'est divisée en deux branches, l'une restée dans le giron de la croyance de ses pères, l'autre enrôlée sous l'étendard des doctrines nouvelles, on remarque presque toujours, d'un côté, une doctrine progressive et, de l'autre, une richesse croissante.”—“A Mazamet, l'Elbeuf du Midi de la France,” dit encore M. Audiganne, “tous les chefs d'industrie, excepté un, sont protestants, tandis que la grande majorité des ouvriers est catholique. Il y a moins d'instruction parmi ces derniers que parmi les familles laborieuses de la classe protestante.”

Avant la révocation de l'édit de Nantes, les réformés l'emportaient dans toutes les branches du travail, et les catholiques, qui ne pouvaient soutenir la concurrence, leur firent défendre, à partir de 1662, par plusieurs édits successifs, l'exercice de différentes industries où ils excellaient. Après leur expulsion de France, les protestants apportèrent en Angleterre, en Prusse, en Hollande leur esprit d'entreprise et d'économie; ils enrichissaient le district où ils se fixaient. C'est à des latins réformés que les Germains doivent en partie leurs

quelques feuilles populaires, quelques recueils de remèdes de bonnes femmes, au lieu de nouvelles fraîches et excitantes.

“Le demi-canton protestant devient chaque jour plus riche et plus peuplé; le demi-canton catholique croupit dans la pauvreté et la faiblesse. Et rien d'étonnant à cela, car le premier reçoit tous les étrangers, quelle que soit leur religion, accueille avec joie toutes les idées nouvelles et adopte sans retard toutes les améliorations apportées au métier à tisser, source de sa richesse; le second, au contraire, ferme ses portes à tout le monde, aux protestants de tous les pays et aux catholiques qui ne sont pas nés dans le canton; il conserve ses jeux antiques et son vieux costume, il exécute ses travaux rustiques tout comme au moyen âge, il célèbre ses jours de fêtes et ses luttes au pugilat; il se nourrit de pain de seigle grossier et de petit lait; il dédaigne souverainement, enfin, l'industrie qui enrichit son voisin.”

progrès. Les réfugiés de la Révocation ont introduit en Angleterre différentes industries, entre autres, celle de la soie, et ce sont les disciples de Calvin qui ont civilisé l'Ecosse.

Comparez la cote à la Bourse des fonds publics des Etats protestants et des Etats catholiques, la différence est grande. Les 3 p. c. anglais dépasse 92, les 3 p. c. français flotte vers 60. La rente de la Hollande, de la Prusse, du Danemarck, de la Suède sont au moins au pair ; celle de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal est moins élevée d'un tiers ou même de moitié.

Aujourd'hui, dans toute l'Allemagne, le commerce des œuvres de l'esprit, livres, revues, cartes, journaux, est presque entièrement aux mains des juifs et des protestants.

En présence de tous ces faits concordants, il est difficile de ne pas avouer que c'est le culte et non le sang qui est la cause de la prospérité extraordinaire de certains peuples.

La Réforme a communiqué aux pays qui l'ont adoptée une force dont l'histoire peut à peine se rendre compte. Voyez les Pays-Bas : deux millions d'hommes sur un sol moitié sable et moitié marais ; ils résistent à l'Espagne qui tenait l'Europe dans ses mains et, à peine affranchis du joug castillan, ils couvrent toutes les mers de leur pavillon, marchent à la tête du monde intellectuel, possèdent autant de navires que tout le reste du continent ensemble, se font l'âme de toutes les grandes coalitions européennes, tiennent tête à l'Angleterre et à la France, alliées contre eux, offrent aux Etats-Unis le type de l'union fédérale qui permet l'accroissement indéfini de la grande république, et donnent l'exemple des combinaisons financières qui contribuent si puissamment au développement actuel de la richesse, les banques d'émission et les sociétés par actions.

La Suède, un million d'hommes sur une terre granitique, ensevelie sous les neiges pendant six mois de l'année, intervient sur le continent, sous Gustave-Adolphe, avec la puissance que l'on sait, bat l'Autriche par les mains de ses merveilleux stratégestes Wrangel Torstenson et Banner, et sauve la Réforme. Aujourd'hui, l'Angleterre est la reine des mers, la première des nations industrielles et commerciale ; elle gouverne, en Asie, deux cents millions d'hommes et envahit le globe par les essaims qu'elle y lance. Il faut voir dans le beau livre de Sir Charles Dilke, *Greater Britain*, le tableau de la puissance anglo-saxonne dans le monde entier. Les Etats-Unis, croissent avec une rapidité vertigineuse. Ils comptent 42 millions d'habitants. Vers la fin du siècle, ils en auront 100 millions. Ils sont déjà le peuple le plus riche et le plus puissant du globe.

La Prusse protestante bat deux empires, chacun deux fois plus peuplé qu'elle, le premier en sept semaines, le second en sept mois.

Dans deux siècles, l'Amérique, l'Australie et l'Afrique australe appartiendront aux Anglo-Saxons hérétiques et l'Asie aux Slaves schismatiques.

Les peuples soumis à Rome semblent frappés de stérilité ; ils ne colonisent plus (1), ils n'ont aucune puissance d'expansion. Le mot, employé par M. Thiers pour peindre leur capitale religieuse, Rome, *viduitas et sterilitas*, pourrait s'appliquer aussi à eux. Leur passé est brillant, mais le présent est sombre et l'avenir inquiétant. Est-il une situation plus triste que celle de l'Espagne ? La France, qui a rendu de si grands services au monde, est aussi bien à plaindre, non parce qu'elle a été vaincue sur les champs de bataille—des revers militaires peuvent se réparer—mais parce qu'elle semble destinée à être ballottée sans cesse entre le despotisme et l'anarchie. Aujourd'hui encore, à l'instant où, pour se relever, elle aurait besoin de l'accord de tous ses enfants, les partis extrêmes se disputent la prééminence, au risque de déchaîner encore une fois la guerre civile. C'est l'ultramontanisme qui est la cause des malheurs de la France ; c'est lui qui a affaibli le pays par cette action délétère que nous analyserons plus loin. C'est lui qui, par l'impératrice Eugénie, organe du parti clérical, a fait entreprendre l'expédition du Mexique, pour relever les nations catholiques en Amérique, et la guerre de Prusse, pour mettre obstacle au progrès des Etats protestants en Europe (2).

L'Italie et la Belgique paraissent plus heureuses que la France et que l'Espagne ; mais la liberté est-elle définitivement établie dans ces deux pays ? De bons esprits en doutent. Récemment, un journal de Rome, *Il Diritto*, publiait un remarquable travail sur la situation de l'Italie, sous ce titre significatif : *l'Italia nera*. Les peuples soumis au Pape sont morts déjà, ou meurent, s'écrie l'auteur avec épouvante.

(1) Voici un exemple pris au hasard.

Le comte de Beauvoir arrive à Canton. Il y voit un îlot, Sha-Myen, situé au milieu de la rivière et cédé à la France et à l'Angleterre. Le voyageur est frappé du contraste que présentent la partie cédée à l'Angleterre et celle qui appartient à la France :

“ En six ans (1867), il y a là déjà une petite bourgade anglaise, une église protestante, un *criquet ground*, un terrain d'entraînement pour les courses, des villas spacieuses et des *godowns* magnifiques pour les grandes maisons théâtrales de la Chine. Un sentier sépare le territoire britannique du territoire français. Sur le nôtre, il y a des touffes d'arbres incultes, des ordures, des chiens errants, des chats, des taupes, mais pas une maison. ” (*Voyage autour du monde*, t. II, p. 427.)

(2) C'est ce que M. de Bismarck affirmait récemment du haut de la tribune à Berlin. L'impératrice disait en juillet 1870 : *Ceci est ma guerre*. C'est elle qui, dans le Conseil suprême de Saint-Cloud, a fait décider la guerre, dont l'empereur voyait clairement le péril.

Il popoli di religione papale o sono già morti o vanno morendi. “Si l’Italie,” ajoute-t-il, “paraît moins malade, c’est parce que le clergé, attendant la restauration du Pape d’une intervention autrichienne d’abord, et aujourd’hui d’une intervention française, n’a pas encore attaqué la liberté et la constitution comme force intérieure. Dans les élections, le parti clérical s’est abstenu ; mais cela changera. Déjà il est descendu dans l’arène à Naples, à Rome, à Bologne. L’Eglise couvre le pays d’associations inspirées par les jésuites, et les congrégations s’emparent de la nouvelle génération qu’elles élèvent dans la haine de l’Italie et de ses institutions.” Cette appréciation est juste. L’Italie est aujourd’hui dans la situation où s’est trouvée la France après 1789, et la Belgique après 1830 ; le souffle de la liberté emporte la nation entière, même dans le clergé. Le patriotisme, l’espoir d’un brillant avenir, l’enthousiasme du progrès enflamment tous les cœurs et font oublier les dissidences ; mais bientôt éclatera l’incompatibilité entre la civilisation moderne et les idées romaines. Le clergé, les jésuites surtout, soumis à la voix de Rome, se mettent déjà à l’œuvre pour miner l’édifice des libertés politiques à peine assis sur le sol. C’est exactement ce qui s’est passé en Belgique depuis 1840.

Récemment, l’un des auteurs de la Constitution belge, et le plus éminent peut être, me disait, l’âme remplie de tristesse : “Nous avons cru que, pour fonder la liberté, il suffisait de la proclamer, en séparant l’Eglise de l’Etat. Je commence à croire que nous nous sommes trompés. L’Eglise, s’appuyant sur les campagnes, veut imposer son pouvoir absolu. Les grandes villes acquises aux idées modernes ne se laissent pas asservir sans chercher à se défendre. Nous dérivons vers une guerre civile, comme en France. Nous sommes déjà dans une situation révolutionnaire. L’avenir me paraît gros de troubles.” Les dernières élections ont commencé à faire apparaître le danger. Les élections pour les Chambres ont fortifié le parti clérical, tandis que celles pour les communes ont donné le pouvoir aux libéraux dans toutes les grandes villes. L’antagonisme entre les villes et les campagnes, une des causes de la guerre civile en France, se montre déjà aussi en Belgique. Tant que le gouvernement sera aux mains d’hommes prudents plus disposés à servir le pays qu’à obéir aux évêques, des désordres graves ne sont pas à craindre. Mais si les fanatiques, qui acceptent ouvertement le *Syllabus* comme programme politique, devaient arriver au pouvoir, des chocs terribles s’ensuivraient.

Les pays catholiques, des deux côtés de l’Atlantique, sont donc en proie à des luttes intestines qui consomment leurs forces ou tout au moins qui les empêchent d’avancer aussi régulièrement et aussi rapidement que les peuples protestants.

Il y a deux siècles, la suprématie appartenait sans conteste aux Etats catholiques. Les autres n'étaient que des puissances de second ordre. Aujourd'hui, mettez d'un côté la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique du sud, et, de l'autre côté, la Russie, l'empire d'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique du nord, évidemment la prédominance a passé aux hérétiques et aux schismatiques. M. Levasseur a lu récemment à l'Institut un curieux travail, où il montre que la France, en 1700, représentait à elle seule, 31 p. c. ou le tiers de la force des cinq grandes puissances réunies, tandis qu'aujourd'hui, en comptant en Europe six grandes puissances, elle ne possède plus que 15 p. c. ou le sixième du total de leur force (1).

Pour tout homme qui veut interroger les faits sans partis pris, il demeure donc établi que la réforme est plus favorable que le catholicisme au développement des nations. Il faut maintenant trouver les causes de ce fait. Je crois qu'il n'est pas difficile de les indiquer.

II

Il est aujourd'hui admis par tout le monde que la diffusion des lumières est la première condition du progrès. Le travail est d'autant plus productif qu'il est dirigé avec plus d'intelligence. L'application de la science, sous toutes ses formes, à la production, voilà ce que fait la richesse de l'homme civilisé. L'affreux dénuement du sauvage provient de son ignorance. Le progrès économique sera donc en proportion des découvertes scientifiques appliquées à l'industrie.

L'instruction, généralement répandue, est aussi indispensable à la pratique des libertés constitutionnelles. Là où les pouvoirs émanent de l'élection, il faut que les électeurs aient assez de lumières pour bien choisir leurs représentants, sinon le pays est mal gouverné ; il tombe de faute en faute et marche à sa ruine. Dans un Etat despotique, l'instruction est utile : elle n'est pas indispensable. Dans un grand Etat libre, ou qui veut l'être, elle est de nécessité absolue, sous peine de déclin par inertie ou par désordre. L'instruction est donc la base de la liberté et de la prospérité des peuples. Or, jusqu'à présent, les Etats protestants sont seuls parvenus à assurer l'instruction à tous. Les Etats catholiques ont beau déclarer l'instruction obligatoire, comme l'Italie, ou dépenser beaucoup d'argent pour cet objet, comme la Belgique, ils ne parviennent pas à dissiper l'ignorance.

(1) *Compte rendu des Séances de l'Institut*, par M. Vergé, numéro de Novembre, 1872.—La population de la France augmentait très lentement. Dans la dernière période quinquennale, elle a diminué de 366,000, sans compter, bien entendu, la perte de l'Alsace-Lorraine.

Sous le rapport de l'instruction élémentaire, les Etats protestants sont incomparablement plus avancés que les pays catholiques. L'Angleterre seule n'est qu'au niveau de ceux-ci, probablement parce que l'Eglise anglicane est, parmi les formes du culte réformé, celle qui se rapproche le plus de l'Eglise de Rome. Tous les pays protestants marchent en tête, sans ou presque sans illettrés, comme la Saxe, le Danemark, la Suède et la Prusse, les pays catholiques restent très loin en arrière avec un tiers au moins d'ignorants, comme la France et la Belgique ou, avec les trois quarts, comme l'Espagne ou le Portugal.

Voyez en Suisse : quelle différence, sous ce rapport, entre les cantons catholiques et les cantons protestants ! Les cantons purement latins de Neuchâtel, de Vaud et de Genève sont au niveau des cantons germaniques de Zurich et de Berne, et ils sont très supérieurs à ceux du Tessin, du Valais ou de Lucerne (1). La cause de ce contraste est évidente et a été souvent signalée. Le culte réformé repose sur un livre : la Bible, le protestant doit donc savoir lire (2). Aussi le premier et le dernier mot de Luther a été : Instruisez les enfants, c'est le devoir des parents et des magistrats, c'est un commandement de Dieu. Le culte catholique, au contraire, repose sur les sacrements et sur certaines pratiques, comme la confession, la messe, le sermon, qui n'exigent point la lecture. Savoir lire n'est donc pas nécessaire ; c'est plutôt un danger, car cela ébranle nécessairement le principe de l'obéissance passive sur lequel s'appuie tout l'édifice catholique : la lecture est la voie qui conduit à l'hérésie. La conséquence évidente est que le prêtre catholique sera hostile à l'instruction ou tout au moins qu'il ne fera jamais autant d'efforts pour la répandre que le ministre protestant. L'organisation de l'instruction populaire date de la Réforme. L'instruction étant très favorable à la pratique de la liberté politique et à la production de la richesse, et le protestantisme favorisant la diffusion de l'instruction, il y a là une cause manifeste de supériorité pour les Etats protestants (3).

(1) Pour les faits, voyez mon livre, *L'instruction du peuple*.

(2) Pendant la guerre de 1870, on a pu constater que les soldats protestants avaient bien plus d'instruction que les catholiques. Dans les ambulances et les hôpitaux, les premiers, quand ils commençaient à se remettre de leurs blessures, demandaient des livres, les seconds un jeu de cartes.

(3) Récemment, M. Goblet d'Alviella analysait ici même un travail de M. de Candolle établissant combien la production scientifique des peuples protestants est supérieure à celle des Etats catholiques.

III

Tout le monde s'accorde à dire que la force des nations dépend de leur moralité. On lit partout cette maxime, qui est presque devenue un axiome de la science politique : Quand les mœurs se corrompent, l'Etat est perdu. Or, il paraît avéré que le niveau moral est plus élevé chez les peuples protestants que chez les peuples catholiques. Les écrivains religieux le disent eux-mêmes et ils l'expliquent par le fait que les premiers restent plus fidèles que les seconds à leur religion, explication que je crois juste. Lisez les œuvres littéraires en France, assistez, dans les divers théâtres, aux pièces en vogue : l'adultère dans toutes ses variétés et sous toutes ses formes en fait toujours le fond. Les romans et les comédies qui ont eu du succès doivent être sévèrement bannies du cercle d'une famille honnête. En Angleterre, en Allemagne, il n'en est pas ainsi. Les œuvres littéraires qui ne portent point l'empreinte de l'imitation étrangère sont d'un ton et d'un style dont des oreilles chastes n'ont pas à s'alarmer (1).

Pour la littérature française, le mal vient de loin. Les Provençaux ont hérité de la corruption gallo-romaine et ils ont chanté et rendu aimable, sous le nom de galanterie, le relâchement des mœurs et les amours irrégulières. La galanterie est devenue ainsi la note dominante de toutes les œuvres d'imagination et un des traits du caractère national. Le Roi "vert galant" est le plus populaire des souverains français. Dans les pays qui ont adopté la Réforme, l'esprit puritain a mis un frein à ce relâchement des mœurs et y a fait succéder une sévérité qui a pu paraître excessive, mais qui a donné aux hommes une trempe morale incomparable.

Dans les pays catholiques, ceux qui ont voulu combattre l'omnipotence de l'Eglise ont pris leurs armes non à l'Evangile, mais à l'esprit de la Renaissance et au paganisme. On peut attaquer l'Eglise de deux façons, soit en montrant qu'elle s'est éloignée de la doctrine du Christ et en prêchant un christianisme plus pur et plus sévère que le sien, soit en attaquant ses dogmes par l'ironie et en insurgant les sens contre ses prescriptions morales. Luther, Calvin, Knox, Zwingli ont pris le premier parti, Rabelais et Voltaire, le second. Il est clair que les uns s'appuyant sur l'Evangile doivent raffermir le sentiment moral tandis que les seconds ne peuvent réussir qu'en le ruinant. De là vient que presque tous les auteurs français qui ont travaillé à l'émancipation des esprits ont eu leur note immorale. Mettra-t-on sans appréhension entre les mains, je ne dis pas d'une jeune fille, mais

(1). Voyez le livre récent de M. Potvin, *De la Corruption du goût littéraire en France.*

même d'un jeune homme, les œuvres complètes de Rabelais, de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de Courcier, de Béranger ? Les auteurs qui respectent toujours la morale et qu'on fait lire à la jeunesse, Bossuet, Fénelon, Racine, sont presque toujours dévoués à l'Eglise et pénétrés de doctrines absolutistes. De là vient la trempe profondément catholique de la plupart de ceux qui, en France, ne sont pas révolutionnaires.

En Angleterre et en Amérique, il en est autrement : les partisans les plus décidés de la liberté sont en même temps ceux qui professent la morale la plus sévère : les puritains et les quakers. Tandis que Bossuet formulait la théorie de l'absolutisme, Milton écrivait celle de la République, et ce sont les puritains qui ont fondé la liberté en Angleterre et aux Etats-Unis. D'un côté, les écrivains qui sont religieux et moraux prêchent la servitude, tandis que ceux qui veulent la liberté ne respectent ni religion, ni morale ; de l'autre côté, au contraire, les mêmes hommes défendent à la fois la religion, la morale et la liberté.

Voyez les conséquences ; comparez la vie privée des hommes qui ont fait la révolution de 1648, en Angleterre, ou qui ont fondé la république en Amérique, avec celle des hommes de la république française. Les premiers sont tous de mœurs irréprochables, d'une probité sans tache, d'une sévérité de principes presque outrée. Les seconds, sauf quelques fanatiques, comme Saint-Just et Robespierre, sont, la plupart, de mœurs très relâchées. Le plus puissant d'entre eux, le vrai représentant de la Révolution française, Mirabeau, ce grand génie, ce prodigieux orateur, se vend à la cour, écrit des livres obscènes et pousse la dépravation aux dernières limites. Mettez en regard les austères calvinistes qui ont vaincu le despotisme, fondé la liberté en Angleterre et en Amérique : quel contraste ! Edgard Quinet remarque, dans son admirable livre sur la Révolution française, que les hommes de cette époque, si pleins d'enthousiasme au début, se sont vite lassés de cet effort et ont bientôt demandé ou subi le repos de la servitude sous l'empire. Les gueux de Hollande ont lutté bien plus longtemps et ont traversé de bien autres épreuves, sans se laisser décourager. Leurs villes étaient prises d'assaut, des populations entières massacrées. Ils luttaient, eux, une poignée d'hommes, contre un adversaire qui avait à sa disposition les trésors des deux mondes. Ils n'ont éprouvé ni lassitude, ni découragement, et ils ont fini par vaincre : ils avaient la foi !

L'orgueil, le débordement de la personnalité, la vanité, ont mis aux prises les partisans de la Révolution française, dans une lutte mortelle et fratricide : ils se sont égorgés les uns les autres, au lieu de s'unir pour fonder la République. En Hollande, en Angleterre, en

Amérique, par l'effet d'un certain esprit de charité, d'humilité, de support mutuel, ceux qui affranchissaient leur patrie de la tyrannie sont parvenus à s'entendre, afin de consolider leur œuvre. Pour fonder un Etat, le christianisme de Fenn et de Washington est un meilleur ciment que la philosophie de Vergniaud, de Robespierre et de Mirabeau. Sans juger les deux doctrines, on peut constater les résultats qu'elles ont produits.

Quand le sentiment religieux s'affaiblit, le mobile qui porte à bien agir, le ressort de la vie morale, c'est le point d'honneur, la vanité, la recherche de l'approbation des autres hommes. Alfred de Vigny a montré cela en termes éloquents dans un chapitre de son livre : *Grandeur et servitude militaires*. Musset l'a répété dans ces vers si pleins d'énergie : " L'orgueil...

C'est ce qui reste encore d'un peu beau dans la vie."

M. Taine dit, dans ses *Notes sur l'Angleterre* : " En France, le principe moral est fondé sur le sentiment de l'honneur ; en Angleterre, sur l'idée du devoir ; or, le premier est arbitraire, sa portée est différente selon les personnes."

Dans la *France nouvelle*, Prévost-Paradol écrit ce qui suit : " Aux yeux de tout observateur clairvoyant et de bonne foi, notre pays offre aujourd'hui le spectacle, presque unique dans le monde, d'une société dans laquelle le point d'honneur est devenue la principale garantie du bon ordre et fait accomplir la plupart des devoirs et des sacrifices, que la religion et le patriotisme ont perdu la puissance d'ordonner. Si nos lois sont généralement respectées, si le jeune soldat rejoint docilement son drapeau et lui reste fidèle, si l'agent comptable respecte la caisse publique, si le Français, enfin, s'acquitte convenablement de ses devoirs envers l'Etat et envers ses concitoyens, c'est au point d'honneur que nous en sommes surtout redevables. Ce n'est pas le respect de la loi divine, passée depuis longtemps à l'état de problème ; ce n'est pas le dévouement philosophique à un devoir incertain, et encore moins à l'être abstrait, l'Etat bouleversé et discrédité par tant de révolutions ; c'est la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse qui maintient seule, parmi nous, un désir suffisant de bien faire." Peinture fidèle et désolante que Prévost-Paradol trace, l'âme navrée, surtout quand il ajoute : " N'avoir plus que le point d'honneur pour appui et le sentir fléchir sous sa main comme le roseau fragile dont parle l'Ecriture ! "

Lisez les proclamations au peuple et à l'armée : quand on veut les entraîner, exciter leur enthousiasme, on fait appel au point d'honneur ou à la vanité. Ecoutez Napoléon : " Du haut des pyramides, quarante siècles vous contemplent." Ou bien : " Soldats, rentrés dans

vos foyers, vous pourrez dire : j'étais à Iéna, à Austerlitz !" Parler de soi ou en faire parler, voilà le but et le mobile. Nelson, à Trafalgar, dit tout simplement : " Je compte que chacun fera son devoir." Dans les pièces émanant des hommes de la révolution des Pays-Bas ou de la révolution d'Amérique, on invoque l'amour de la patrie, le devoir, la loi divine. Il est clair que ces ressorts-ci sont plus sûrs que les premiers. Au fond, faire parler de soi est un avantage assez creux. Dès qu'on a l'esprit assez fort pour le constater, le point d'honneur perd son efficacité comme règle de conduite. D'ailleurs, l'opinion publique peut être pervertie et, en ce cas, ce n'est pas en faveur de la vertu qu'on peut l'invoquer. Les écrivains français ont presque tous exalté la Renaissance aux dépens de la Réforme parce que, plus large dans ses vues, elle apportait à l'humanité un affranchissement plus complet. Les faits ne leur donnent pas raison. Les pays qui ont embrassé la Réforme prennent manifestement l'avance sur ceux qui s'en sont tenus à la Renaissance. C'est que la Réforme avait en elle une force morale qui manquait à la Renaissance. Or, la force morale est, avec la science, la source de la prospérité des nations. La Renaissance était un retour à l'antiquité, la Réforme un retour à l'Évangile. L'Évangile, étant supérieure à la tradition antique, devait donner de meilleurs fruits.

IV

La Réforme a favorisé le progrès des peuples qui l'ont adoptée, parce qu'elle leur a permis de fonder des institutions libres, tandis que le catholicisme conduit au despotisme ou à l'anarchie, et souvent, alternativement, à l'un et à l'autre. Le gouvernement naturel des peuples protestants est le gouvernement représentatif. Le gouvernement *congenial* des peuples catholiques est le gouvernement despotique. Tant qu'ils y restent soumis, ils demeurent en paix ; ils ont le régime qui leur convient ; quand ils essayent de s'en affranchir, ils tombent dans le désordre et s'affaiblissent : ils sont dans un état contraire à leur état naturel. C'est là ce que soutiennent le journal *l'Univers* et la *Civiltà catholica*, organes de la cour de Rome, et les faits semblent leur donner raison.

On s'est demandé souvent pourquoi les révolutions des Pays-Bas, d'Angleterre et d'Amérique avaient réussi, tandis que la révolution française semble avoir échoué. M. Guizot a même publié un écrit spécial pour éclaircir cette question qui contient en effet le secret de nos destinées. Je n'hésite pas à répondre : c'est parce que les premières se sont faites dans des pays protestants, la seconde dans un pays catholique. Voltaire l'avait déjà vu. Il se demande comment

il se fait que les gouvernements de la France et de l'Angleterre sont devenus aussi différents que ceux du Maroc et de Venise ? "N'est-ce point, dit-il, par cette raison que, s'étant toujours plaints de la cour de Rome, les Anglais en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple plus léger l'a porté en affectant d'en rire et en dansant avec ses chaînes." Voltaire disait vrai, mais n'est-ce pas lui qui excitait ce rire et qui menait la danse ?

Aujourd'hui, nous pouvons démontrer à l'évidence ce que les bons esprits commençaient seulement à entrevoir au XVIII^e siècle. L'influence décisive que les formes du culte exercent sur la politique et sur l'économie politique n'avait pas été mise en lumière. Maintenant elle éclate au grand jour et se montre de plus en plus clairement dans les événements contemporains. L'action que la religion exerce sur les hommes est si profonde, qu'ils sont toujours amenés à donner à l'organisation de l'Etat des formes empruntées à l'organisation religieuse.

Partout où le souverain passe pour être le représentant de la divinité, la liberté ne peut s'établir parce que le pouvoir de celui qui parle et agit au nom de Dieu est nécessairement absolu. Les ordres du Ciel ne se discutent pas. Les simples mortels ne peuvent que s'incliner et obéir. Je ne connais point d'exception à cette règle. Dans les anciens empires de l'Asie, et dans ceux d'aujourd'hui, dans les Etats mahométans comme dans les pays catholiques où les rois régnaient de droit divin, le peuple a été complètement asservi. Il était libre à Athènes et à Rome, parce que ceux qui gouvernaient, élus par leurs concitoyens, ne se donnaient pas comme les représentants de la divinité. Le sacerdoce n'était pas une caste et il n'exerçait que peu d'influence dans l'Etat.

Le christianisme primitif devait singulièrement favoriser l'établissement d'institutions libres et démocratiques. Sans doute, par ses côtés ascétiques, il détachait l'homme de ses intérêts terrestres et ne le poussait point à revendiquer ses droits de citoyen. Mais en relevant et purifiant les mœurs, il le rendait plus apte à se gouverner lui-même et à vivre libre. Au sein des associations chrétiennes des premiers siècles régnait une grande égalité et tous les pouvoirs émanaient du peuple. La parole et l'opinion étaient les ressorts du gouvernement. Les primitives Eglises chrétiennes étaient de véritables républiques démocratiques. Aussi, quand les presbytériens, au XVII^e siècle, rétablirent l'ancienne organisation de l'Eglise, ils furent entraînés à établir dans l'Etat des institutions républicaines.

Les défenseurs et les adversaires de l'Eglise romaine confondent, les uns non moins que les autres, le christianisme et le catholicisme. Ceux qui attaquent le christianisme lui attribuent les principes, les

abus et les crimes de l'Eglise romaine, et ceux qui défendent l'Eglise romaine invoquent les mérites, les vertus et les bienfaits du christianisme. Erreur de part et d'autre. Le christianisme est favorable à la liberté ; le catholicisme est son ennemi mortel, c'est son chef infallible qui l'affirme. L'histoire des institutions de l'Eglise nous montre une marche constante vers une concentration de plus en plus grande des pouvoirs. Elle est partie de la démocratie égalitaire et représentative de premiers siècles, pour aboutir, au XIXe siècle, par la proclamation de l'infailibilité papale, au despotisme le plus absolu qu'on puisse imaginer. République démocratique au début, elle est devenue aristocratique, quand les évêques ont étendu leur pouvoir sans perdre leur indépendance vis à vis des Papes ; elle était encore une monarchie constitutionnelle tant que les conciles exerçaient le contrôle suprême. Aujourd'hui, elle réalise l'idéal de la théocratie et du despotisme le plus absolu qu'on puisse imaginer. Si la société civile tend à se mouler sur la société religieuse, comme les faits le démontrent, elle doit être soumise à un gouvernement purement despotique. C'est bien ainsi que l'entendent les partisans de l'Eglise. Bossuet, dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, trace les conditions du gouvernement qui convient à un pays catholique. " Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples. " — " L'autorité royale est absolue. " — " Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. " — " Il faut obéir aux princes comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent, en quelque façon, à l'indépendance divine. " — " Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure. " Ainsi, logiquement, dans un pays catholique, le gouvernement doit être despotique (1), d'abord parce que,

(1) Voici en quel pompeux et vigoureux langage Bossuet nous donne la définition de la monarchie, telle qu'elle ressort de la tradition catholique romaine, et telle qu'elle nous vient de la Rome des Césars et de la Rome des Papes :

" Il faut obéir au prince comme à la justice même. Ils sont des dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine. Comme en Dieu est réunie toute perfection, ainsi toute la puissance des particuliers est réunie en la personne du prince. Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant ; que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Considérez le prince dans son cabinet : de là partent les ordres qui font aller de concert les magistrats et les capitaines, les provinces et les armées. C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature. Les méchants ont beau se cacher, la lumière de Dieu les suit partout. Ainsi Dieu donne au prince de découvrir les trames les plus secrètes ; il a des yeux et des mains partout ; les oiseaux du ciel lui rapportent ce qui se passe. Il a même reçu de Dieu, pour l'usage

tel est celui de l'Eglise qui se sert de type, ensuite, parce que les rois tenant leur pouvoir directement de Dieu ou du Pape, ce pouvoir ne peut être ni limité, ni contrôlé.

La Réforme, au contraire, étant un retour vers le christianisme primitif, engendra partout l'esprit de liberté et de résistance à l'absolutisme. Elle tendait à faire naître des institutions républicaines et constitutionnelles. Le protestant ne reconnaît en religion qu'une seule autorité, la Bible. Il ne s'incline pas devant l'autorité d'un homme comme le catholique ; il examine et discute par lui-même. Les calvinistes et les presbytériens ayant rétabli l'organisation républicaine dans l'Eglise, le protestant, par une suite logique, transporta dans la société politique les mêmes principes et les mêmes habitudes. L'accusation que Lamennais adresse à la Réforme est complètement vraie. " On avait," dit-il, " nié le pouvoir dans la société religieuse, il fallait nécessairement le nier aussi dans la société politique et substituer dans l'une et dans l'autre la raison et la volonté de chaque homme à la raison et à la volonté de Dieu ; chacun, dès lors, ne dépendant plus que de soi-même, dut jouir d'une entière liberté, dut être son maître, son roi, son Dieu." Montesquieu dit aussi : " La religion catholique convient mieux à une monarchie, la protestante s'accorde mieux d'une république."

Luther et Calvin, pas plus que saint Paul ou le Christ, ne prêchent la résistance à la tyrannie ; ils la condamnent plutôt et préconisent l'obéissance. Ils n'admettent pas non plus la pleine liberté de conscience. Mais, malgré eux, le principe de la liberté politique et religieuse et celui de la souveraineté du peuple sort logiquement de la Réforme. La preuve en est que cela en a été partout le fruit naturel. Les écrivains réformés revendiquent les droits du peuple, et là où les protestants triomphent, ils établissent des institutions libres. Leurs ennemis ne s'y sont pas trompés ; ils ont signalé, comme un mal, cette connexité entre la Réforme et la liberté.

" Les réformateurs," dit un envoyé vénitien en France au xvii^e siècle, " prêchent que le roi n'a pas d'autorité sur ses sujets." " Par là," ajoute-t-il, " on marche vers un gouvernement semblable à celui qui existe en Suisse et vers la ruine de la constitution monarchique du royaume (1)."

des affaires, une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine. A-t-il pénétré l'intrigue, ses longs bras vont prendre ses ennemis aux extrémités du monde, ils vont les déterrer au fond des abîmes : il n'y a pas d'asile assuré contre une telle puissance."

(1) Voyez pour les idées politiques de la Réforme l'ouvrage si instructif de M. Laurent, *la Révolution française*, t. I, sect. II, § 3.

“Les ministres,” dit Montluc, “prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plaisait au peuple; d’autres prêchaient que la noblesse n’était rien plus qu’eux (1).” C’est bien là, en effet, le souffle libéral et égalitaire du calvinisme. Tavannes revient souvent sur l’esprit démocratique des huguenots. “Ce sont,” dit-il, “des républiques dans les Etats royaux ayant leurs moyens, leurs gens de guerre, leurs finances séparées et voulant établir un gouvernement populaire et démocratique (2).” Le grand jurisconsulte Dumoulin dénonça les pasteurs protestants au Parlement en disant “qu’ils n’ont d’autre dessein que de réduire la France en un Etat populaire et d’en faire une république comme celle de Genève, dont ils ont chassé le pape et l’évêque, et qu’ils s’efforcent pareillement d’abolir le droit d’aînesse, voulant égaler les roturiers aux nobles et les puînés aux aînés comme étant tous enfants d’Adam et égaux par le droit divin et naturel.” Ce sont évidemment là les idées de la révolution française, et si la France était passée à la Réforme au xvii^e siècle, elle eût joui dès lors de la liberté et du *self-government*, et elle les eût conservés. En 1622, Grégoire XV écrit au roi de France pour l’engager à en finir avec Genève, foyer du calvinisme et du républicanisme. En France, après la mort de Henri IV, le duc de Rohan, huguenot, voulut “faire république,” en disant que le temps des rois était passé.

On a reproché à la noblesse protestante d’avoir voulu diviser la France en petits Etats républicains, comme en Suisse, et on fait un mérite à la Ligue d’avoir maintenu l’unité française. Ce que les huguenots voulaient, en effet, c’était l’autonomie locale, la décentralisation et un régime fédéral consacrant les libertés communales et provinciales. C’est encore ce que la France cherche en vain d’établir, et c’est la passion aveugle de l’unité et de l’uniformité qui a fait échouer la révolution et qui ramène toujours le despotisme.

Calvin veut que “le ministre du saint Evangile soit élu avec consentement et approbation du peuple, les pasteurs présidant sur l’élection.” C’est le régime que les calvinistes voulaient introduire en France. “En l’année 1620,” dit Tavannes, “leur Etat était vraiment populaire, ayant les maires des villes et les ministres toute l’autorité, de quoi ils ne font part à la noblesse de leur parti qu’en apparence tellement que s’ils venaient au dessus de leurs desseins, l’Etat de France deviendrait, comme celui de Suisse, à la ruine des princes et des gentilshommes.”

(1) *Blaise de Montluc*. Collection des Mémoires de Petitot, 1^{re} série, t. XXII, p. 26.

(2) *Tavannes*. Même collection, t. XXIII, p. 72.

Aussitôt que la Réforme eut mis l'Évangile aux mains des paysans, ils réclamèrent l'abolition du servage et la reconnaissance de leurs anciens droits au nom de "la liberté chrétienne." La Réforme inspira partout d'énergiques revendications des droits naturels, la liberté, la tolérance, l'égalité des droits, la souveraineté du peuple. Elles sont inscrites dans un grand nombre d'écrits du temps, entre autres, dans le célèbre pamphlet de Languet : *Junii Bruti cetera, Vindictæ contra tyrannos, de principe in populum populique in principem, legitima potestate*, et dans le dialogue, *De l'autorité du prince et de la liberté des peuples* (1).

Ces idées, qui forment la base des libertés modernes, ont toujours trouvé d'éloquents défenseurs dans le protestantisme. Le ministre Jurieu les a défendues contre Bossuet, dans un débat bien connu, et Locke les a exposées sous une forme scientifique. C'est à lui que Montesquieu, Voltaire et les écrivains politiques du XVIII^e siècle les ont empruntées, et c'est d'elles qu'est sortie la révolution française. Mais, longtemps avant, elles avaient été appliquées, avec un succès soutenu, dans les États protestants, en Hollande d'abord, puis en Angleterre et surtout en Amérique.

Le fameux édit du 16 juillet 1581, par lequel les États Généraux des Pays-Bas proclament la déchéance du roi d'Espagne, consacre nettement la souveraineté du peuple. Pour détrôner un roi, ils devaient nécessairement invoquer ce principe : "Les sujets ne sont pas créés de Dieu pour le prince, afin de lui obéir en tout ce qui lui plaît de commander, mais plutôt le prince pour les sujets, sans lesquels il ne peut être prince, afin de les gouverner selon le droit et la raison." L'édit ajoute que les habitants ont été obligés, pour se soustraire à la tyrannie du tyran, de se soustraire à son obéissance : "Il ne leur reste d'autre moyen que celui-là pour conserver et défendre leur ancienne liberté et celle de leurs femmes, enfants et postérité, pour lesquels, selon le droit de la nature, ils sont obligés d'exposer leur vie et leurs biens." La révolution d'Angleterre de 1648 s'est faite au nom des mêmes principes. Milton et les autres républicains de l'époque les ont défendus avec une admirable vigueur d'esprit et de caractère.

Nous sommes habitués à faire honneur des fameux principes de 89 à la révolution française. C'est une grave erreur historique. En France, on a fait d'éloquents discours à ce sujet ; mais on n'a jamais respecté les libertés, pas même la plus sacrée de toutes, la liberté de

(1) *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*, t. III, p. 57-64. Voyez Laurent, *Révolution française*, t. I, p. 345.

conscience (1). Les puritains et les quakers les ont proclamées et pratiquées depuis deux cents ans en Amérique, et c'est là et en Angleterre que l'Europe a été en prendre l'idée vers la fin du XVIII^e siècle.

Déjà en 1620, la constitution de Virginie établit le gouvernement représentatif, le jugement par jury et le principe que l'impôt doit être voté par ceux qui le payait.

Dès l'origine, le Massachussetts établit l'enseignement obligatoire et la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Les sectes vivent libres sous la loi commune et choisissent elles-mêmes leurs ministres. La démocratie représentative y existe aussi complètement que de nos jours. Les juges mêmes sont annuellement choisis par les citoyens. Mais un fait plus important se produit. Un homme se lève (1633), réclamant non seulement la tolérance, mais la complète égalité des cultes devant la loi civile, et sur ce principe il fonde un Etat. C'est Roger Williams, nom peu connu sur notre continent, mais qui mérite d'être instruit parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Le premier dans ce monde ensanglanté par l'intolérance depuis quatre mille ans, avant même que Descartes eût fondé la libre recherche dans la philosophie, il consacre la liberté religieuse comme un droit politique. "La persécution en matière de conscience est," répétait-il, "manifestement et lamentablement contraire à l'enseignement de Jésus-Christ."—"Celui qui commande le vaisseau de l'Etat peut maintenir l'ordre à bord et le conduire vers le port, quoique tout l'équipage ne soit pas obligé d'assister au service divin."—"Le pouvoir civil n'a d'empire que sur les corps et les biens des hommes; il ne peut intervenir en matière de foi, même pour empêcher une Eglise de tomber dans l'apostasie ou l'hérésie."—"Enlever le joug de la tyrannie des âmes, c'est non seulement faire acte de justice envers les peuples opprimés, mais c'est aussi établir la liberté et la paix publiques sur l'intérêt de la conscience de tous."

Il faut lire, dans l'admirable histoire de Bancroft, comment Roger Williams fonda la ville de Providence et l'Etat de Rhode-Island sur ces principes alors méconnus partout en Europe, sauf peut-être dans les Pays-Bas. Quand une constitution fut établie en 1641, tous les citoyens furent appelés à la voter. Les fondateurs eux-mêmes l'appelèrent une démocratie, et c'en était une en effet dans toute la force du terme et telle que l'entendait Rousseau. Le peuple se gouvernait

(1) Il faut lire, à ce sujet, un article très instructif de Prévost-Paradol dans *la Revue des Deux-Mondes* (1858), où il montre que ni la loi, ni les magistrats, n'ont admis en France la liberté des cultes. Elle n'y existe pas encore.

directement lui-même. Tous les citoyens sans distinction de culte étaient égaux devant la loi, et toute loi devait être confirmée dans les assemblées primaires. C'était le *self-government* le plus radical qu'aient connu les sociétés humaines, et il dure depuis plus de deux siècles sans troubles et sans révolution.

Les quakers, dans la Pennsylvanie et dans le New Jersey, donnèrent pour base à l'Etat des principes semblables. Le pouvoir réside dans le peuple : *We put the power in the people*, tel est la base de la constitution du New Jersey. En voici les dispositions principales : Nul homme, ni nulle réunion d'hommes, n'a pouvoir sur la conscience. Personne, en aucun temps, par aucun moyen, ni sous aucun prétexte, ne sera poursuivi, ni lésé, en quoi que ce soit, pour opinions religieuses. L'assemblée générale sera nommée au scrutin secret. Tout homme peut être élu et être élu. Les électeurs donneront à leurs députés des instructions obligatoires. Si le député ne remplit pas bien son mandat, il peut être poursuivi. Dix commissaires, élus par l'assemblée, exercent le pouvoir exécutif. Les juges et les constables sont élus par le peuple pour deux ans. Les juges président le jury, mais le pouvoir judiciaire est exercé par les douze citoyens qui le composent. Nul ne sera emprisonné pour dettes. Les orphelins seront élevés aux frais de l'Etat. L'enseignement est un service public payé par le budget commun.

Mêmes principes à peu près en Pennsylvanie et dans le Connecticut.

Ces idées que l'homme se possède, qu'il est libre, qu'on ne peut réclamer de lui un service ou une contribution sans son consentement exprès, que le gouvernement, la justice, tous les pouvoirs émanent du peuple, cet ensemble de principes que les sociétés modernes s'efforcent d'appliquer, vient incontestablement de la tradition germanique, et même on le retrouve à l'origine chez la plupart des races, avant le développement du pouvoir royal. Mais si ces principes, étouffés au moyen âge par la féodalité, et à partir du xve siècle par la royauté centralisée et absolue, ont repris vie en Suisse, en Angleterre, en Hollande et aux Etats-Unis, c'est grâce au souffle démocratique de la Réforme, et ce n'est que dans les pays protestants qu'ils se sont maintenus et qu'ils ont assuré aux peuples l'ordre et la prospérité. Si la France n'avait pas persécuté, égorgé et exilé ceux de ses enfants qui s'étaient convertis au protestantisme, elle aurait pu développer ces germes de liberté et de *self-government* qui s'étaient conservés dans les Etats provinciaux. C'est là une vérité parfaitement établie dans un travail de M. Gustave Garrison remontant déjà à plusieurs années (1). Les études et les événements contemporains

(1) *Revue des Deux-Mondes*, voyez année 1848.

apportent chaque année de nouvelles preuves à l'appui. Dans les assemblées de la Rochelle et de Grenoble, aux états généraux d'Orléans, l'esprit de liberté et l'esprit parlementaire se montrent aussi puissants que dans le parlement anglais, et on y parle cette langue nette et ferme de Calvin, si bien faite pour traiter les grands intérêts de la religion et de la politique.

“ Nous saurons défendre contre le roi nos villes sans roi,” disaient les huguenots, et il n'y a pas à en douter, s'ils avaient triomphé, ils auraient fondé la monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, ou une république fédérale, comme dans les Pays-Bas. La noblesse française, si elle avait conservé l'esprit d'indépendance et d'opposition légale qu'elle avait emprunté au protestantisme, aurait imposé des limites au pouvoir royal et la France eût échappé à ce despotisme oriental de Louis XIV et de ses successeurs, qui a brisé les caractères (1). François Ier, en donnant le signal de la persécution des réformés (2), et Henri IV, en abjurant le protestantisme, ont trahi le véritable intérêt de la France, comme l'a fait la noblesse. Ce mot : *Puris vult bien une messe*, où la plupart des historiens français voient une preuve de sens pratique, est d'un révoltant cynisme. Se vendre, renfer sa foi pour un avantage matériel, est évidemment un acte que tout honnête homme doit flétrir. La France en porte la peine aujourd'hui, de même qu'elle souffre encore des conséquences funestes de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'édit de Nantes, ces deux grands attentats à la liberté de conscience. Ce qui manque le plus à la France, ce sont des hommes qui, sans rompre avec la tradition, acceptent cependant les idées nouvelles. Les républicains sont généralement hostiles ou indifférents à toute idée religieuse, et, comme à leurs ancêtres, les révolutionnaires du siècle dernier, il leur

(1) M. Quinet, dans son livre sur la Révolution, prononce sur la noblesse française à cette époque un jugement sévère mais juste : “ Elle avait vendu sa foi religieuse, comment aurait-elle pu fonder la foi politique ? Dans la fureur elle montre l'esprit d'intrigue sans ambition. Rebelle à Mazarin, elle se prosterne dès que le prince paraît. On vit alors son néant ; elle n'avait guidé les Français vers aucune liberté.”

(2) “ François Ier, dit Napoléon à Sainte-Hélène, était véritablement placé pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Il eût épargné à la France ses terribles convulsions religieuses. Malheureusement, François Ier ne comprit rien de tout cela, car il ne saurait donner ses scrupules pour excuse, puisqu'il s'allia aux Turcs et les amena au milieu de nous. Tout bonnement, c'est qu'il ne voyait pas plus loin. Bêtise du temps, inintelligence féodale ! François Ier, après tout, n'était qu'un héros de tournoi, qu'un beau de salon, un grand homme pygmée ! ” (*Mémoires*, 17 août 1816.)

manque une base pour édifier un édifice solide. Ceux qui défendent les idées religieuses veulent faire revivre l'ancien régime et font obstacle à toute réforme. La France a, en ce moment, l'occasion de fonder des institutions libres. Mais les partisans de la monarchie frayeront le chemin au retour d'un Napoléon ou jetteront le pays dans l'anarchie par leur aveugle obstination. Sous Louis-Philippe, en 1850, et encore en ce moment, les conservateurs perdent leur pays par leur attachement à des formes vieilles. La république est, en ce moment, le seul gouvernement possible en France, et les républicains l'empêcheront de prendre racine parce que le catholicisme les a pénétrés du génie de l'intolérance (1) et du despotisme. La France échappera difficilement à une nouvelle restauration du pouvoir absolu. La religion romaine n'a point préparé les Français à vivre libres, à se tolérer et à se gouverner eux-mêmes.

Chez les peuples catholiques, la tolérance est parfois dans les lois, elle n'est jamais dans les mœurs. Malheur à celui qui, voulant faire usage de la liberté de conscience, se décide à obéir aux inspirations de la sienne. Il est honni même par ses proches et par les indifférents, plus encore que par les croyants. Les incrédules trouvent plus commodes de rire du prêtre ou de l'attaquer, sauf à se courber devant lui dans toutes les circonstances importantes de la vie. Résignés au joug de l'orthodoxie, dont ils se moquent et qu'ils subissent, ils ne permettent pas que d'autres, le trouvant trop lourd, aient le courage de s'y soustraire ouvertement. Par l'intimidation et le ridicule, l'uniformité s'impose et la liberté n'est qu'un mot.

Tous les peuples modernes s'efforcent d'établir le régime représentatif et constitutionnel. Ce régime, né en Angleterre sur le terrain des anciennes institutions germaniques, fécondé par le protestantisme, ne semble pas pouvoir s'implanter d'une façon durable dans les pays catholiques ; c'est qu'en effet, le chef de l'Etat, roi ou président, ne peut être un vrai souverain constitutionnel s'il est dévôt et

(1) L'intolérance des Français vient probablement de leur éducation catholique. Paris était avec la Ligue. Du temps de Voltaire, le peuple était encore plein de haine contre les protestants et les incrédules. "Nous supportons mal la contradiction dans les choses qui nous tiennent à cœur," dit un écrivain français très sensé. "L'opinion la plus téméraire ou la plus inepte est pour nous un dogme hors duquel il n'y a point de salut. Chaque parti veut être une Eglise et n'admet pas le doute sur son infailibilité. Les plus libéraux cherchent des faux-fuyants pour ne pas donner aux dissidents la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes. De là cette facilité avec laquelle s'établissent les dictatures et se perpétuent entre les mains de tous les partis, dans leurs alternatives de victoires et de défaites, les mêmes moyens de compression." (EMILE BEAUSSIRE, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai, 1871.)

s'il se confesse en pénitent obéissant. Il est gouverné par son confesseur, qui obéit au Pape. Par le moyen du confessionnal, le Pape est donc le vrai souverain, à moins que ce ne soient les jésuites, lesquels dirigent le Pape. Les prérogatives que la constitution accorde au dépositaire du pouvoir exécutif sont alors exercées par un pouvoir étranger et au détriment du pays. Les exemples abondent dans l'histoire. Trop dociles aux exigences de leur confesseur, Louis XIV révoque l'édit de Nantes, Jacques II d'Angleterre et Charles X de France perdent leur couronne et Louis XVI la monarchie et la vie, Ferdinand et Léopold d'Autriche ruinent leurs États par la plus effroyante persécution, Auguste et Sigismond de Pologne préparent le partage de ce pays en y introduisant les jésuites et l'intolérance. Avec un souverain pieux et bien confessé, le régime constitutionnel est une fiction ou une duperie, car il assujettit la nation aux volontés d'un prêtre inconnu, organe des prétentions de son Eglise, ou bien il mène à une révolution, si le pays se refuse à subir ce joug humiliant. En Autriche, l'empereur François-Joseph n'est resté souverain constitutionnel qu'en résistant à son confesseur. En terre protestante, le régime constitutionnel se développe naturellement ; il est sur son sol natal, tandis qu'en terre catholique, importation hérétique, il est miné par le prêtre, à moins qu'il ne serve à assurer sa domination, et ainsi, il est ou faussé par les cléricaux ou renversé par les révolutionnaires.

V

Autre cause d'infériorité pour les peuples catholiques : le sentiment religieux y est plus affaibli chez les classes intelligentes et dirigeantes que dans les pays protestants. Ce fait n'est, je crois, nié par personne. Les feuilles épiscopales le constatent chaque jour et réclament pour la religion le même respect dont elle jouit en Angleterre et en Amérique. Les adversaires de toute religion reprochent aux Américains et aux Anglais ce qu'ils nomment leur bigotisme étroit, l'observation rigoureuse du repos dominical, les prières et les jeûnes publics, enfin, leur plétié rigide.

Deux causes expliquent pourquoi la religion conserve plus de vie et d'autorité parmi les classes éclairées chez les protestants.

Premièrement, le catholicisme, par ses dogmes multipliés, ses cérémonies parfois puériles, ses miracles et ses pèlerinages (1), se place

(1) Agassiz, dans son *Voyage au Brésil*, écrit à propos de l'influence du catholicisme dans ce pays : " Le prêtre est l'instituteur du peuple. Il doit cesser de croire que l'esprit peut se contenter pour tout aliment de processions grotesques avec des saluts colorés, des cierges allumés et des bouquets à bon marché. Tant que le peuple ne réclamera pas un autre genre d'instruction religieuse, il ira se déprimant ou ne se relèvera pas."

en dehors de l'atmosphère de la pensée moderne, tandis que le protestantisme, en raison de sa simplicité et de ses formes variées et perfectibles, peut s'y adapter. M. Renan dit très bien : " La formation de nouvelles sectes, que les catholiques reprochent aux protestants comme une marque de faiblesse, prouve, au contraire, que le sentiment religieux vit encore chez ces derniers, puisqu'il y est créateur. Il n'y a rien de plus mort que ce qui ne bouge pas."

L'apathie avec laquelle ont été acceptés récemment deux nouveaux dogmes qui, jadis, auraient soulevé la plus vive opposition et conduit au schisme, est le symptôme d'un incroyable affaissement de la vie intellectuelle au sein du catholicisme. Les excès de la superstition mènent inévitablement à l'incrédulité. Le défi jeté à la raison par l'Eglise conduit ceux qui refusent d'en abdiquer l'usage à rejeter toute espèce de culte. Un littérateur français, M. Géruzet, a peint cette situation dans un trait qui en touche le fond : " Un père de famille qui croit en Dieu sans croire à saint Cupertin, est bien empêché entre des filles dévotes et des fils athées. Dieu nous délivre de l'athéisme et du cupertinage (1)." Evidemment, le cupertinage fait naître l'athéisme et tous deux ont conduit la France où nous la voyons, parce qu'il n'y a plus de place pour une religion raisonnable.

Le catholicisme engendre une si complète indifférence, en matière religieuse, que la force même qu'il faudrait pour sortir franchement de l'Eglise fait défaut. On voit des protestants se faire catholique, parce que, conservant quelque foi, ils cherchent le vrai culte et croient que Rome le leur offre. Peu de catholiques se font protestants, parce qu'ils sont devenus hostiles ou indifférents à toute espèce de religion. Cette indifférence sert encore l'Eglise, parce qu'elle empêche qu'on se soustraie complètement à son autorité, elle finit toujours par ressaisir les enfants de ses adversaires.

Le second motif qui mène les peuples catholiques à l'incrédulité et à la "prêtrophobie," c'est que, l'Eglise se montrant hostile aux idées et aux libertés modernes, tous ceux qui sont attachés à celles-ci sont amenés souvent, malgré eux, à détester et à combattre l'Eglise. Le cri de haine de Voltaire : *Ecrasons l'infame*, devient logiquement et partout le mot d'ordre avoué ou inavoué du libéralisme. Sans relâche, le libéral attaque et doit attaquer les prêtres et les moines, parce que ceux-ci veulent asservir la société au Pape et à ses délégués, les évêques. Il ne peut respecter le dogme au moyen duquel on veut lui ravir la liberté.

(1) En traçant la biographie de Géruzet, Prévost-Paradol cite encore de lui un mot irrévérencieux mais piquant : " Les nations qui se négligent se couvrent de moines ; c'est la vermine du corps social." Il y aurait peut-être en ce point quelques réserves à faire.

Nous avons constaté le fait et les causes du fait ; voyons-en maintenant les conséquences.

La première est qu'on ne réussit pas à affranchir de la domination de Rome les pays que l'on insurge contre elle au nom d'une simple négation ou du doute raisonné. Jamais nation ne fit, pour réussir dans ce dessein, un plus violent effort que la France. Elle y employa tous les moyens avec une vigueur et un éclat incomparables : les raisonnements de la philosophie et le badinage des comptes, la satire de la comédie et l'éloquence de la tribune, la torche des incendiaires, la sape des démolisseurs et la hache du bourreau.

En ce moment, le cléricanisme gouverne à Versailles ; il livre l'enseignement aux jésuites et prépare le retour d'une royauté toute dévouée à l'Eglise. L'influence de celle-ci grandit rapidement et, comme en Belgique, elle semble devenir irrésistible. Cela provient de ce que, en fait de religion, on ne tue que ce qu'on remplace. Si, en politique, on s'inclinait devant la leçon des faits, comme dans les sciences naturelles, cette vérité serait admise à l'égal d'un axiome par tous les gens sans préjugés. La libre-pensée ne brisera pas la domination de l'Eglise ; elle l'affirmera plutôt par l'effroi qu'elle inspire, car elle ne répond pas aux besoins profonds du cœur humain.

La tentative de détruire le catholicisme sans le remplacer n'atteint donc pas son but, mais elle donne naissance à l'esprit révolutionnaire. Remarquez combien cet esprit est propre aux peuples catholiques partout, en Amérique comme en Europe, tandis que les observateurs sont frappés de ne point le rencontrer même dans les démocraties radicales des Etats-Unis. Les protestants respectent la loi et l'autorité. Les catholiques, ne pouvant ni fonder la liberté, ni s'en passer, rendent le despotisme nécessaire et ne se résignent pas à le subir. De là un ferment de rébellion toujours actif. Quand le mal atteint son dernier terme, le pays roule de l'anarchie dans le despotisme et du despotisme dans l'anarchie, consumant ses forces dans la lutte de partie irréconciliables. C'est l'image que nous offrent l'Espagne et d'autres Etats qui arrivent à une situation pareille. D'où vient le mal ? En voici, je crois, la cause.

La liberté régulière n'est point possible sans les mœurs. Or, les ministres du culte sont, en réalité, les seuls qui parlent au peuple de morale et de devoir. Déconsidérés dans l'esprit des masses, qui les remplacera dans cet indispensable office ? Certes, ce ne sont pas les libres-penseurs. Guizot l'a dit admirablement : le christianisme est une grande école de respect. Si, pour défendre la liberté, le voltairanisme libéral ébranle l'autorité du catholicisme, comme il est nécessairement amené à le faire, le respect même pour l'autorité légitime disparaît et fait place à un esprit d'opposition, de dénigrement,

de haine et d'insurrection. Ainsi naît le tempérament révolutionnaire des peuples catholiques (1). Ils ne vivent tranquilles que complètement soumis à Rome, comme jadis l'Espagne, et aujourd'hui le Tyrol. Essayent-ils de s'émaniciper, ils échappent difficilement à l'anarchie.

VI

En fait de réformes sociales avec l'appui du clergé, tout est facile : sans lui ou malgré lui, tout est difficile et parfois impossible. Voyez pour l'enseignement primaire.

Décrétez l'instruction obligatoire avec le concours du pasteur, comme dans les pays protestants, vous arrivez au but. Si, au contraire, le prêtre est hostile ou indifférent, comme dans les pays catholiques, la loi n'est pas observée ; il n'y a qu'à voir la statistique scolaire de l'Italie. Laissez-vous entrer le prêtre à titre d'autorité, comme en Belgique, il prépare le triomphe de la théocratie. L'expulsez-vous, il fait tomber l'école, car il la fait désertier ! D'ailleurs, dans vos écoles normales, donnez-vous à vos instituteurs un esprit de résistance et d'hostilité au clergé pour qu'ils le communiquent à leurs élèves ? Vous détruirez inévitablement le sentiment religieux et vous formerez un peuple athée. La logique vous y pousse et "la libre-pensée" vous y convie. Y êtes-vous préparé ? Dans les pays protestants, en Amérique, en Hollande, vous avez l'école laïque non-sectaire, mais toute pénétrée du sentiment chrétien. Dans un pays catholique, l'école laïque ne pourra vivre que par une lutte violente contre le clergé qui voudra la tuer ; elle sera donc inévitablement anti-religieuse.

Pour les redoutables questions sociales qui mettent aux prises les travailleurs et les capitalistes, le christianisme apporte des solutions, car, par la fraternité et l'abnégation qu'il prêche, il conduit au règne de la justice. Entre des maîtres et des ouvriers vraiment chrétiens nulle difficulté ne pourrait surgir, car l'équité présiderait à la répartition des produits. Nous ne sentons que trop l'effroyable lacune produite par l'affaiblissement des sentiments religieux, résultat de la lutte obligée contre la seule forme de culte que nous connaissons.

Dans les pays protestants, au contraire, les ministres du culte sont bien vus par toutes les classes de la société, et, par leur intervention, les conflits perdent de leur âpreté, sous l'influence chrétienne dont ils sont les organes respectés.

(1) Pour nous Français, écrivait récemment M. Deschanel dans le *National*, liberté et révolution sont synonymes, parce que autorité et oppression l'ont été trop souvent.

Dans son beau livre sur la Révolution française, Quinet démontre à l'évidence que si ce colossal effort d'émancipation n'a point réussi, c'est par suite des résistances religieuses, et il en conclut qu'on ne peut réformer profondément la constitution civile et politique d'un pays sans réformer aussi le culte. La raison en est que la société civile et politique tend à prendre les formes de la société religieuse.

Le prêtre a une telle prise sur les âmes qu'il leur impose son idéal, à moins que vous ne déraciniez le sentiment religieux par lequel il les gouverne. Or, dans une pareille tentative, les nations risquent de périr.

Le progrès régulier est très difficile dans les pays catholiques, parce que, l'Eglise visant à établir en tout sa domination, les forces vives de la nation sont presque exclusivement employées à repousser les prétentions du clergé. Voyez ce qui se passe en Belgique. Tout l'effort des partis est concentré sur cette unique question, et les autres intérêts, même celui de notre défense nationale et de notre existence indépendante, y sont subordonnés. La lutte est si ardente que deux fois déjà nous avons été à la veille d'une commotion violente, et ce n'est que grâce à la sagesse du souverain que deux fois nous avons échappé au danger. Les forces consacrées à lutter contre le parti clérical sont des forces perdues pour le progrès, car, même quand elles l'emportent, la victoire n'a d'autre résultat que de nous empêcher de tomber sous le joug des évêques.

Le célibat des prêtres, l'absolue soumission de toute la hiérarchie ecclésiastique à une volonté unique et la multiplication des ordres monastiques constituent pour les pays catholiques une menace que ne connaissent pas les pays protestants.

J'admire qu'un homme renonce aux joies de la famille pour se dévouer à ses semblables et à sa vérité. Saint Paul a raison : celui qui a une mission difficile à remplir ne doit pas se marier. Mais quand, obligatoirement, tous les prêtres sont célibataires, il en résulte, outre les périls pour les mœurs, un grand danger pour l'Etat. Ces prêtres forment une caste qui a un intérêt spécial, différent de celui de la nation.

La vraie patrie du clergé catholique, c'est Rome ; il le proclame lui-même. Il sacrifie donc, s'il le faut, son pays au salut ou à la domination du Pape, chef infallible de son culte et le représentant de Dieu sur la terre. Catholique d'abord, ensuite, si le bien du catholicisme le permet, Belge, Français ou Allemand, cela est juste au point de vue catholique et il ne peut en être autrement.

Quand le parti libéral était au pouvoir en Belgique et que Napoléon III, avant la guerre d'Italie, se posait en défenseur de l'Eglise, plus d'un prêtre flamand m'a dit : C'est du midi que nous viendra la

délivrance. Aujourd'hui, les ultramontains allemands ne cachent pas que, dans l'intérêt de l'Eglise, ils trahiraient l'Allemagne. Un député bavarois n'a-t-il pas dit en plein parlement : C'est en vain que vous levez de nouveaux régiments, s'ils sont catholiques, ils passeront à l'ennemi !

Le moine connaît encore moins une patrie que le prêtre. Serviteur de la papauté, détaché des liens locaux, il ne vit que dans l'Eglise, qui est universelle, et il n'a d'autre visée que son règne, qui serait aussi le sien. Comment l'Etat conservera-t-il son indépendance en présence du clergé et du monarchisme qui veulent être les maîtres et qui tiennent les masses par les moyens d'action les plus puissants, les plus irrésistibles ? Dans les pays protestants, les pasteurs sont mariés et ils ont des enfants ; ils ont ainsi les mêmes intérêts et le même genre de vie que les autres citoyens, ils sont divisés en un grand nombre de sectes ; ils n'obéissent donc pas au même mot d'ordre. Ils ne sont donc pas soumis hiérarchiquement à la volonté d'un chef étranger poursuivant un rêve de domination universelle. Ils sont nationaux, parce que leur Eglise est une Eglise nationale. Ils sont indépendants de l'Etat comme en Amérique, ou soumis à l'Etat comme en Angleterre ; ils ne prétendent pas être les maîtres de l'Etat comme en France ou en Belgique.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est un principe que l'on s'efforce partout de faire prévaloir. On peut y réussir dans les pays protestants, ainsi qu'on le voit en Amérique, parce que le clergé s'y soumet. Mais on le décrètera en vain dans les pays catholiques. L'Eglise, qui prétend que le temporel doit être soumis au spirituel, comme le corps l'est à l'âme, n'acceptera ce régime de la séparation qu'en tant qu'elle en peut profiter pour arriver à son but. Cette séparation sera donc une leurre ou une duperie. Vous ne pouvez, dans le même homme, séparer le fidèle du citoyen et, d'ordinaire, ce sont les sentiments du premier qui inspirent les actes du second. Les ministres du culte exercent, sur ceux qui les croient les interprètes de la divinité, une autorité bien plus grande que les magistrats représentant de l'Etat ; car le prêtre promet un bonheur éternel et menace des peines de l'enfer qui ne finissent point, tandis que le laïc ne dispose que des peines et des récompenses terrestres et temporaire. Par le confessionnal, le prêtre tient le souverain, les magistrats et les électeurs et, par les électeurs, les chambres. Tant qu'il dispose des sacrements, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est donc qu'une dangereuse illusion.

Gouverner avec le clergé, c'est lui asservir la nation, et gouverner contre lui, c'est mettre toute autorité en péril. Gouverner à côté de lui, en l'ignorant, serait le plus sage ; mais c'est ce qu'il ne permet

pas. Qui n'est pas pour moi est contre moi, dit-il. Il faut donc se résigner ou à lui obéir ou à lui résister, et je ne saurais dire quel est le parti le plus sûr.

Les nations catholiques du continent ont emprunté à l'Angleterre et à l'Amérique des principes et des institutions qui nés du protestantisme, donnent de bons résultats, sous son influence. Mais on commence à voir sur le continent où elles mènent, lorsqu'elles sont combattues ou exploitées par un clergé ultramontain. Elles aboutissent au désordre, quand les masses perdent la foi, comme en Espagne ou en France, et au règne de l'épiscopat, quand elles la conservent, comme en Belgique.

L'étude attentive et désintéressée des faits contemporains semble donc aboutir à cette désolante conclusion que les nations catholiques ne parviendront pas à conserver les libertés nées du protestantisme. En se soumettant à la domination absolue de l'Eglise, elles pourraient peut-être jouir d'un bonheur paisible et d'une vie médiocre et douce si elles étaient isolées. Mais un danger du dehors semble les menacer, dans un avenir rapproché, à moins qu'elle ne refuse d'obéir à la voix de l'épiscopat.

Buckle, parmi les mérites de notre siècle, comptait celui de l'indifférence, qui nous préservait des guerres de religion. Cet avantage, si c'en est un, notre temps ne le conservera pas. Tout semble se préparer pour un grand choc, dont la religion sera un des principaux mobiles. Déjà, en 1870, c'est l'ultramontanisme qui a déclaré la guerre à l'Allemagne. Si Henri V ou Napoléon IV arrivent au trône, ce sera avec le concours du clergé, et celui-ci poussera à une nouvelle croisade pour délivrer ses frères persécutés au delà du Rhin, dont il promettra l'appui. Les Etats où dominera le parti clérical seront probablement entraînés dans la guerre sainte. Voilà la politique que prêchent, en France, l'*Univers* et, ailleurs, les autres organes de la curie romaine. La restauration des souverains légitimes dans les trois pays latins, l'Espagne, l'Italie et la France, Rome rendue au Pape et le contrôle suprême à l'Eglise, le retour aux vrais principes du gouvernement, c'est à dire à ceux que proclament le *Syllabus* et la tradition catholique, voilà le plan grandiose dont les ultramontains préparent partout la réalisation. Réussiront-ils ? Qui peut le dire ? Mais, s'ils succombent dans cet assaut contre le protestantisme germanique, quel sera le sort des vaincus ? On frémit en songeant aux malheurs que prépare à l'Europe le rêve de rendre à l'Eglise la domination universelle qu'elle revendique en ce moment avec plus d'audace et d'acharnement que jamais.

